

■ **PAUL TERRETTAZ & FILS S.A.R.L.**, à Sembrancher, CH-621.4.006.972-1, société à responsabilité limitée (FOSC no 236 du 05. 12. 2007, p. 17, publ. 4231818). Modification des statuts: 29. 06. 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir statuts. Communications: communications aux associés: par écrit ou courriel. Selon déclaration du gérant du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Statuts adaptés au nouveau droit. Inscription ou modification de personnes: Terretaz, Louis, de Vollèges, à Sembrancher, associé et gérant, avec signature individuelle, pour 10 parts sociales de CHF 1'000.– [précédemment: pour une part sociale de CHF 10'000.–]; Terretaz, Paul, de Vollèges, à Sembrancher, associé, sans droit de signature, pour 10 parts sociales de CHF 1'000.– [précédemment: pour une part sociale de CHF 10'000.–].

Registre journalier no 1505 du 08.07.2009  
(05137402 / CH-621.4.006.972-1)